

L'ACAADR salue le nouveau programme offrant une voie d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs essentiels de première ligne.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

14 août 2020

L'Association Canadienne des Avocats et Avocates en droit des Réfugiés (l'ACAADR) salue l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement fédéral d'une voie d'accès à la résidence permanente pour certains travailleurs de première ligne dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Le programme annoncé donne l'opportunité à des travailleurs de première ligne du domaine de la santé ayant donné directement des soins aux patients, de déposer une demande de résidence permanente. Le programme s'adresse aux personnes ayant déposé une demande d'asile et qui travaillent dans les établissements de santé, les établissements de soins de longue durée ou offrent des soins à domicile. Elles ont joué un rôle crucial pour protéger la santé et le bien-être des plus vulnérables au Canada. L'ACAADR salue ce programme comme une reconnaissance importante de la formidable tâche entreprise par ces travailleurs.

Ce programme se place dans la lignée de tradition humanitaire du Canada d'aide aux personnes vulnérables en temps de crise, et reconnaît le sacrifice et la contribution des travailleurs essentiels pour assurer notre sécurité. Maureen Silcoff, présidente de l'ACAADR, souligne : « Nous vivons des moments hors du commun et le programme reflète cela. Alors que la plupart d'entre nous sommes restés à la maison pour aider à assouplir la courbe, les travailleurs essentiels ont risqué et continuent de risquer leur propre santé pour nous protéger. Ces travailleurs nous ont permis de rester en sécurité, ne sachant même pas eux-mêmes s'ils pourront rester au Canada ».

Le programme fait aussi du sens d'un point de vue économique. L'immigration est un élément déterminant pour la force de l'économie canadienne et l'on s'attend à ce que le nombre de nouveaux résidents permanents chute de moitié cette année, en conséquence des restrictions reliées à la pandémie. Pour notre santé économique, il est vital que le Canada rencontre ses objectifs d'immigration. Cette nouvelle voie d'accès à la résidence permanente va permettre de surmonter cette diminution et contribuer au maintien d'une économie en santé. C'est une chose dont tous les canadiens vont bénéficier.

Bien que ce programme soit le reflet de ces circonstances exceptionnelles, le Canada a déjà mis en place des programmes de politique publique par le passé. « Les programmes telle que la politique publique pour les travailleurs essentiels se fondent sur des principes d'équité, de compassion, et de nécessité économique. Ils reconnaissent non seulement les contributions faites par ses personnes pour leurs communautés, mais également la dépendance du Canada à l'égard de leur travail », mentionne Kate Webster, co-présidente du comité de défense des droits de l'ACAADR.

Coline Bellefleur, membre du comité exécutif de l'ACAADR souligne : « Malgré leur situation précaire et parfois de piètres conditions de travail, ces personnes n'ont pas ménagé leurs efforts depuis le début de la pandémie. Ce programme est une reconnaissance concrète pour une partie de celles d'entre elles qui sont sans statut permanent ».

L'ACAADR considère ce programme comme un pas important dans la reconnaissance du travail effectué par plusieurs de celles et ceux qui se trouvent en première ligne. Nous encourageons le gouvernement à élargir la portée du programme et à considérer d'autres aspects de travail essentiel, au-delà du domaine de la santé.

POUR TOUT COMMENTAIRE, VEUILLEZ CONTACTER :

MÉDIAS ANGLOPHONES :

MAUREEN SILCOFF, PRÉSIDENTE: msilcoff@silcoffshacter.com
KATE WEBSTER, CO-PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DÉFENSE DES DROITS:
websterk@lao.on.ca

MÉDIAS FRANCOPHONES:

COLINE BELLEFLEUR, MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF: coline@bellefleurlegal.ca